

# LESPOIR

*énitentiaire*  
Personnels de Surveillance

# FO

MINISTRE  
DE LA JUSTICE

ERIS – 10 ans

Entente Syndicale Nationale  
Tour de France  
MOBILISATION

GARANTIE SANS  
PROTOCOLE D'ACCORD  
À L'INTÉRIEUR

POSTER  
DETACHABLE  
EN PAGE CENTRALE

FO  
*Pénitentiaire*

[www.fopenitentiaire.fr](http://www.fopenitentiaire.fr)  
O.T. Syndicat de la Fonction Publique de l'Etat

# ETATS GENERAUX

# Le Pacte d'accord



Voilà un protocole rondement mené !

Y' A PAS COMME UN BRUIT ??



OBSERVATOIRE  
INTERNATIONAL  
DES PRISONS

# -SOMMAIRE-

**SNP FO** Edito  
• Page 3

 Les Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité - 10 ans  
• Page 5

 Guide PRO ?  
• Page 6

 Commission Nationale OUTRE-MER  
• Page 7

 Strasbourg  
• Pages 10

 Toulouse  
• Page 11

 Marseille  
• Page 12

 Rennes  
• Page 13

 L'echos des étapes  
• Pages 14, 15

Retrouvez l'intégralité de L'Espoir Pénitentiaire  
Sur notre site internet  
[www.fopenitentiaire.fr](http://www.fopenitentiaire.fr)

L'ESPOIR PENITENTIAIRE  
VOTRE REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATION  
DU SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS PENITENTIAIRES  
servir sans subir.

ISSN.024568373 4<sup>ème</sup> trimestre 2013  
N° Commission Paritaire : 1214-S-06324  
Dépôt légal N°55058  
Imprimerie COMPEDIT BEAUREGARD  
ZI Beauregard – 61600 – LA FERTE MACE  
Tél : 02.33.37.08.33

Travail exécuté par des Ouvriers Syndiqués  
Prix 0,30 euros

Rédaction Administration S.N.P.F.O  
BP 30 – 91130 Ris-Orangis  
Tél : 01.69.43.00.44 Fax : 01.69.43.63.62  
E-mail : [secretariat@fopenitentiaire.fr](mailto:secretariat@fopenitentiaire.fr)

Directeur de Publication : Emmanuel GAUTHRIN  
Rédacteur en chef : David DAEIMS  
Composition et réalisation : Olivier HAZARD

## Édito

Chers collègues,

### La Pénitentiaire face à ses choix !

La volonté politique de brader la sécurité et l'autorité dans les prisons est tellement flagrante ! Une vague d'agressions violentes, une série de prises d'otages, la cocotte-minute pénitentiaire est au bord de l'implosion ! La souffrance et l'épuisement professionnels ont atteint leurs limites avec plus de 21000 agressions envers les personnels qui seront enregistrés cette dernière année !

**FORCE OUVRIERE** ne veut pas et n'entend pas baisser les bras face à cette cacophonie ! Libres et Indépendants de tous pouvoirs politiques, nous avons sonné **l'Unité** et le **Rassemblement** des « forces syndicales » pour un **sursaut unitaire** !

Certains ont fait le choix d'un pacte d'accompagnement et de cogestion en galvaudant une réforme statutaire, et en acceptant une fade revalorisation des grilles indiciaires sans réel rattrapage du pouvoir d'achat et sans une nette avancée des carrières.

C'est un véritable « **entonnoir promotionnel** » qui sera organisé pour l'accès au grade de brigadier, le nouvel arrêté organisant l'accès à ce grade est un véritable goulet d'étranglement !

Conscient de l'impasse dans laquelle se trouvait la grille indiciaire des personnels de surveillance, **FO** revendiquait la fusion des grades et une réelle revalorisation des pieds de grille. Malheureusement seule l'ufap/uns a préféré servir de « **supplétif** » en cosignant cette réforme, avec un pacte de renoncement avec Mme TAUBIRA. Un véritable coup d'épée dans le dos des « **bleus** » !

D'autres préfèrent l'accompagnement social, faisons attention ! Les personnels pénitentiaires sont troublés, au fil des années les « **personnels en tenue** » se sont vu imposer des remises en cause de leurs droits, et de leur Autorité. Pour autant ils ne sont pas dupes et ne prendront jamais des vessies pour des lanternes !

**L'entente syndicale nationale** poursuivra sa mobilisation, nous continuerons à avancer debout contre vents et marées, face à ceux qui cherchent à réduire les personnels pénitentiaires en « **larbins** » et en « **porte-clefs sociaux** » avec le surveillant-référént.

STRASBOURG, RENNES, TOULOUSE, BORDEAUX, MARSEILLE, ont ouvert le chemin de la révolte, alors persévérons et amplifions nos luttes. Nos revendications sont justifiées et légitimes !

### Prenons notre destin en main !

La nouvelle proposition du contrôleur général des lieux privés de liberté (JM DELARUE) concernant l'autorisation d'utilisation des portables aux personnes détenues est scandaleuse. A chacun ses valeurs mais **FO** n'acceptera jamais d'accompagner de telles mesures. **FO** condamne fermement cette supercherie.

### DISCIPLINE et AUTORITE face à la chienlit !

La prison doit être l'exception, certes il faut certainement favoriser les solutions alternatives. Cependant, le pouvoir politique doit-il allumer les feux d'un « **libéralisme carcéral triomphant** », en donnant l'impression aux Citoyens que tous les signaux sont au vert pour institutionnaliser dans les prisons « **l'impunité consensuelle** » !

La mise en place des **Etats Généraux de la Pénitentiaire** devient incontournable ! Les réformes pénales et carcérales s'empilent dans un chaos indescriptible, et sont néfastes à toute reprise en main des détentions !

D'ores et déjà, préparons-nous pour la grande mobilisation nationale du 18 mars à l'appel de **FORCE OUVRIERE** dans toutes les régions pour l'augmentation des salaires, préserver les services publics et garantir nos droits !

Le Secrétaire Général  
Emmanuel GAUTHRIN

Banque Fédérale Mutualiste, la banque des agents du secteur public

## DES SOLUTIONS BANCAIRES ATTRACTIVES ET SOLIDAIRES !



AP Offre BFM - L'Espoir pénitentiaire - © Groupe Opéra - Photo © Getty Images - Document non contractuel

### La BFM vous accompagne à chaque étape de la vie

S'installer, concrétiser des projets... ou préparer son avenir et celui de ses enfants, la Banque Fédérale Mutualiste vous apporte des solutions bancaires assorties de **conditions attractives et performantes** !

Créée par les mutuelles de la Fonction publique, la BFM est **guidée par des valeurs mutualistes de solidarité et de responsabilité citoyenne**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découvrez toute l'**offre de la BFM** dans chaque agence de **notre partenaire Société Générale**

Contactez-nous du lundi **0 821 222 500 éco fil**  
au samedi de 9h à 18h : (0,118 € TTC/min depuis un fixe en France métropolitaine)

[www.bfm.fr](http://www.bfm.fr)



PROFESSION BANQUIER  
VOCATION SOLIDARITÉ

Banque Fédérale Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 118 882 976,25 €. RCS Créteil 326 127 784.  
Siège social : 1, place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont Cedex.

# LES ERIS 10 ANS DEJA...

Pour rappel, suite aux événements de CLAIRVAUX, le 20 février 2003, Dominique PERBEN alors Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, annonçait la création des Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité.

Aujourd'hui, malheureusement la politique laxiste de la Chancellerie en matière de sécurité, justifie très largement la création de ces neuf ERIS, qui ont, à de trop nombreuses reprises, pu démontrer leur utilité et leur capacité opérationnelle dans le « no man's land » que sont devenus nos établissements pénitentiaires.

Leur réputation en matière de maintien et de rétablissement de l'ordre dans les établissements fait que beaucoup passent le concours de surveillance avec l'espoir d'intégrer un jour ces équipes, à l'instar du GIPN ou du GIGN. En travaillant aux côtés des Surveillants, dans les moments difficiles, leur professionnalisme tire toute la profession vers le haut. On ne peut que s'en féliciter.

Depuis leur création, les ERIS ont permis la mise en place d'un véritable dispositif d'intervention structuré, à la disposition de chacune des Directions Interrégionales de la métropole avec l'objectif de renforcer la capacité stratégique de l'administration pénitentiaire en matière d'ordre et de sécurité.

Il est cependant scandaleux de toujours devoir exiger la création d'ERIS pour les établissements pénitentiaires d'Outre-Mer ! Madame TAUBIRA, ces départements oubliés subissent une vague de violences sans précédent. Il est temps de passer aux actes.

**Le SNP-FO Personnels de Surveillance**, seule organisation à soutenir sans compromission les Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité, a constitué une plateforme revendicative spécifique. Au-delà des avancées obtenues, et au regard de leur investissement et de leur dévouement envers la profession, le

combat continuera pour une reconnaissance pleine, entière et légitime.

L'axe central de nos actions en faveur de cette reconnaissance avait été de faire admettre à la DAP la nécessité de consacrer les ERIS dans un texte fondateur. Notre exigence a toujours été basée sur la spécificité des missions de ces personnels qui étaient gérés comme des postes fixes dits administratifs... La même erreur est faite aujourd'hui avec les agents des Pôles de Rattachement des Extractions Judiciaires...

Le chantier portant sur le règlement d'emploi des Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité qui prenait la forme d'un arrêté fut mené à bien grâce à l'équipe **FORCE OUVRIERE**.

Ainsi, le 15 février 2012, notre persévérance a fini par payer, validant enfin en Comité Technique Paritaire au siège de la DAP un arrêté portant règlement d'emploi pour les ERIS ! Point de départ de leur juste reconnaissance mais aussi de perspective pour l'avenir.

Pour mémoire : la CGT, qui a toujours réclamé la dissolution de ces ERIS avait voté CONTRE, fidèle à ses positions. L'UFAP était aux abonnés absents, préférant la politique de la chaise vide.

Seul le **SNP-FO Personnels de Surveillance** a su être responsable en votant POUR.

Car effectivement, il y avait urgence à avancer constructivement afin de consacrer l'investissement sans faille et l'utilité que personne ne peut contester aujourd'hui. Pour exemple, sans eux nous aurions eu 80 évadés à la MA de Blois en aout 2013.

Le soi-disant « saucissonnage » de notre profession, tant redouté par « les progressistes du syndicalisme » n'a pas eu lieu. Et on déplore toujours certaines interventions en coulisse sur les critères de mobilité et même

pendant les CAP de mutations, cela au détriment des agents ERIS, mettant à mal leurs vies professionnelles et familiales. C'est très grave.

Cependant aujourd'hui, il reste beaucoup à faire, des points essentiels sont à débattre, par exemple les retours d'expériences sur les règles de discipline font apparaître des abus.

**Il faut que cela cesse !**

Autre sujet important, la confirmation du transfert des missions d'extractions judiciaires du Ministère de l'Intérieur vers le Ministère de la Justice va impacter considérablement sur les ERIS, tant pour participer à la formation continue des agents PREJ que pour les renforts à apporter sur des extractions sensibles.

**Le SNP-FO Personnels de Surveillance** ne lâchera aucun personnel !

Le sous-effectif catastrophique doit aussi alerter la Chancellerie, il en va de la sécurité de nos établissements. Les contraintes sont à ce point que les délais d'intervention vont continuer à s'allonger faute d'effectifs. C'est la vie des personnels, qui peut se décider durant ces trop longues heures d'attente.

L'Administration devrait également s'intéresser au reclassement des agents ERIS, on doit pouvoir valoriser les compétences acquises ! Nous avons tant besoin de formateurs sur nos structures par exemple.

Les ERIS, comme les autres personnels de surveillance peuvent compter sur une organisation libre et indépendante, déterminée à faire aboutir leurs revendications.

La Directrice de l'Administration Pénitentiaire doit prendre acte de nos revendications, et nous attendons les prochaines réunions sur les ERIS avec beaucoup d'impatience !

**IL Y A URGENCE !**

**Le SNP-FO Personnels de Surveillance** vise haut « dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit, « sans démagogie ».

**A méditer...**

# P GUIDE R "LE SURVEILLANT REFERENT" O

GUIDE D'INSTRUCTIONS PAS À PAS POUR ÊTRE UN BON SURVEILLANT RÉFÉRENT.

Bienvenue au Royaume  
des Bisounours



-OUBLIEZ TOUT CE QUE VOUS AVEZ APPRIS !

- DEVENEZ LE GRAND FRÈRE DES DÉTENUÉS !

-FAITES EN SORTE QUE CHAQUE DÉTENU SOIT SATISFAIT!

N'OUBLIEZ PAS NOTRE DEVISE :  
"UN CLIENT SATISFAIT EST  
UN CLIENT QUI REVIENT!!!"



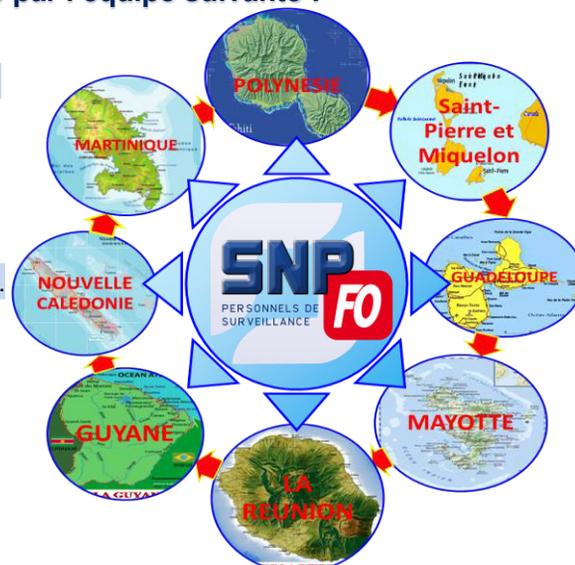
# COMMISSION NATIONALE des Personnels Originaires de l'OUTRE-MER. Fleury-Mérogis, le 03 décembre 2013.

Le mardi 03 décembre 2013 s'est tenue à FLEURY-MEROGIS, la réunion constitutive de mise en place de la Commission Nationale des Personnels originaires de l'OUTRE-MER.

Depuis plusieurs années, ce projet a été discuté, mais n'avait jamais pu voir le jour, c'est aujourd'hui chose faite, plus que jamais et résolument tourné vers l'AVENIR et le TRAVAIL. Cette commission entend pleinement jouer son rôle de propositions et de soutien aux droits et spécificités ultramarines, tant auprès des décideurs politiques, que des responsables de la DAP et de la Ministre.

→ Cette commission sera administrée par l'équipe suivante :

- Président **Didier KANDASSAMY** MA Fleury-Mérogis.
- Adjointe **Sophie BEDMISTER** MA Fleury-Mérogis.
- Adjointe **Marie-Paule SULLY** MA Fleury-Mérogis.
- Adjoint **Guillaume LEBRETON** CP Fresnes.
- Adjoint **Thierry UNNTOC** EPSN de Fresnes.
- Adjoint **Jean Paul ROBERT** CP SUD FRANCILIEN.
- Adjoint **Rudy EDOM** CD MELUN.
- Assesseurs **BRAZIER Séverine** MC POISSY.  
**REUNIF Stéphane** MA BOIS d'ARCY.  
**ROMAIN Joël** MA Paris la santé.  
**VIVARES Jeanne** MA Paris la santé.



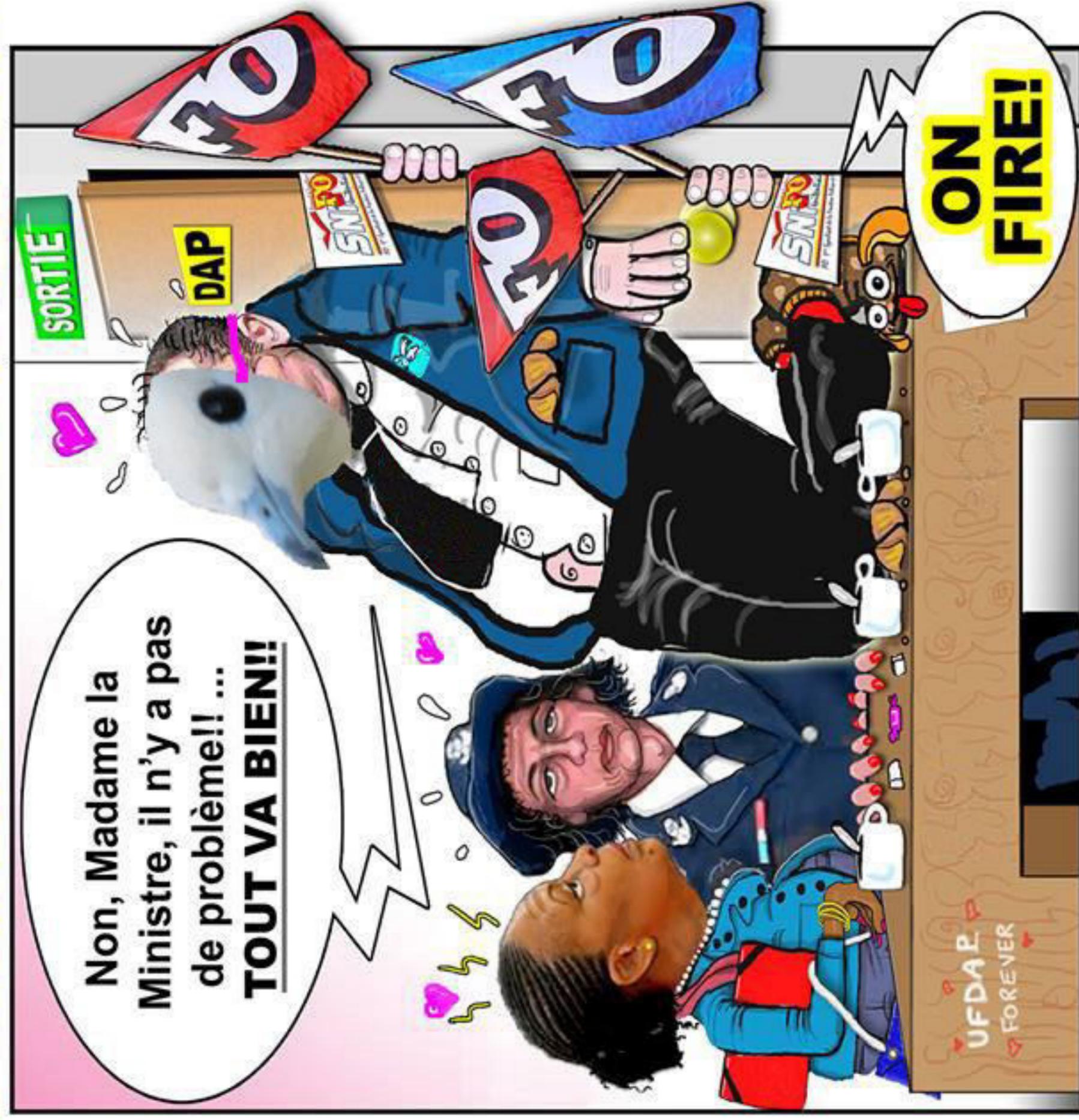
Le programme de travail des prochaines semaines est chargé. (Congés bonifiés, primes et indemnités diverses, constructions immobilières en outre-mer, discriminations,...PREJ, UHSI, UHSA, ERIS, ERIF, la remise à jour des organigrammes).

**Cette commission s'appuiera sur les syndicats locaux basés en outre-mer, et avec chacun des responsables DOM des différentes Unions interrégionales de Métropole.**



# LE SCOOP

## UNE PARTICIPATION A L'INTER-SYNDICALE ?



...MAIS DE L'AUTRE CÔTE DE LA PORTE !!

## DI STRASBOURG 6 NOVEMBRE 2013

A l'heure où la dégradation de nos conditions de travail provoquait la destruction du système carcéral français, nous devons réagir à hauteur de la détresse que nous affrontons.

Les établissements de notre Direction Interrégionale, tout comme partout en métropole et à l'outre-mer, commençaient à souffrir sévèrement du manque d'effectif, de moyens sécuritaires inadaptés ou inexistant, d'un laxisme politique et d'une vision bien trop sociale dans les prisons.

Comment se faire entendre alors que depuis des mois le mutisme et le mépris ont envahi la Place Vendôme ? Le refus d'accepter la réalité est-il plus facile ? Nous, hommes et femmes du terrain, nous qui garantissons chaque jour que Dieu fait la sécurité des citoyens et de la République, nous ne supportons plus cet abandon, ce manque de considération,

### **IL Y A NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER !**

Le 6 novembre 2013, sous la bannière de l'Entente Syndicale Nationale, SNP-FO – SPS – CFTC, nous avons crié notre révolte devant et dans les locaux de la Direction Interrégionale de Strasbourg ! Près de 200 personnels se sont rassemblés et ont mis en avant les revendications qui exigent des solutions pour garantir un fonctionnement professionnel de notre Institution.

Les effectifs, l'abrogation des Articles 57 et 29 de la Loi Pénitentiaire de 2009, les moyens sécuritaires, le maintien des budgets ACT au niveau local, l'avenir du personnel colmarien, ...etc. Toutes ces revendications qui sont dans le moule de la plateforme revendicative nationale.

Dès 7h00, nous battions le pavé, les étiquettes syndicales mélangées se serrant les coudes, témoignant du

poinds de l'urgence. Un défilé de journalistes s'amassant au fur et à mesure de la matinée sur un coin de bitume, confortait l'effet de surprise car la participation des manifestants était au-delà de nos espérances !



Pour enfoncer le clou de la solidarité et de la cohésion, le Secrétaire Général du SNP-FO et une partie de son équipe du Bureau Central étaient à nos côtés et portaient avec nous, problèmes et difficultés. Présences qui ont été soulignées et appréciées de tous...

Vers 9h30, les Camarades du CP de Nancy, terminant leur opération « escargot », nous rejoignent à Strasbourg. A ce stade de la journée, les trois régions qui composent notre Direction Interrégionale étaient réunies et nous sommes alors entrés au siège de la D.I. Il aura fallu quelques minutes pour que tous les participants prennent place à l'intérieur, mais une fois logés, les bruits sourds laisseront place à l'hymne national, la Marseillaise ! Un moment mémorable et plein d'émotions que beaucoup garderont en souvenir. Le chant raisonnera d'un ton fraternel et déterminé !

Après quelques minutes de discours au « mégaphone », la Directrice Interrégionale nous reçoit en audience. Réunion qui durera une heure, pendant laquelle les trois OS ont expliqué les attentes, les urgences et les

problèmes.

Nous quitterons les locaux de la D.I à l'issue, dans le calme, et tiendrons le piquet jusque dans l'après-midi.

Cette mobilisation aura prouvé que nous sommes déterminés, que les personnels peuvent s'unir face aux problématiques communes. Certains Camarades de notre Organisation auront parcouru des centaines de kilomètres pour participer à cet instant de révolte.

Strasbourg aura été le coup de sifflet de cet élan de révolte, qui depuis a été suivi par les D.I. de Toulouse, de Marseille, de Rennes et de Bordeaux.

Au niveau Régional, deux points que nous avons défendu ont obtenu gain de cause : les budgets ACT ne seront pas centralisés mais resteront bien à gestion locale et l'avenir du personnel de Colmar trouvera certainement un second souffle lorsque la Maison d'Arrêt fermera. Des projets sont en débats, les mois qui suivent nous apporteront plus d'éléments.

En guise de carte de vœux, la Directrice Interrégionale de la DI de Strasbourg nous envoie, le 9 janvier 2014, la note pour des réparations effectuées sur une porte qui aurait été abîmée le 6 novembre ??? La somme s'élèverait à 1600€ et on nous demande de régler cela... Volonté de museler les syndicats en les intimidant avec des sanctions détournées ?



## DI TOULOUSE 21 NOVEMBRE 2013

Une quinzaine de jours avant la date du jeudi 21 novembre 2013, **les forces syndicales de l'entente nationale, FO, SPS et CFTC** se rencontrent afin de préparer la logistique et la stratégie opératoire, en lien avec les différents bureaux locaux de la DI.

Très vite, l'idée unanime fut de rassembler l'ensemble des troupes de la région sur le Centre Pénitentiaire de Toulouse-Seysses, pour ensuite se rendre sous les fenêtres du sous-préfet de Muret, afin d'y mettre un peu de gaité.

Donc très rapidement les uns et les autres s'attelèrent à mettre en place cette lourde logistique.

La météo nous annonçait des conditions climatiques des plus difficiles.

Le jour J approchant, quelques copains se sont dévoués le mercredi 20 novembre afin d'effectuer « la ronde des garagistes ».

Il aura fallu trois allers et retours avec un véhicule de 20 m3 pour constituer un stock important de munitions.

Ce 21 novembre 2013, dès 2h30 du matin une dizaine de copains Force Ouvrière et SPS ont entamé sous la pluie le Blocage du CP de Toulouse-Seysses.

Blocage effectué par des murs de pneus devant l'entrée des véhicules, et devant l'entrée principale piétons. Ensuite plusieurs barrières de pneus furent installées sur les abords du CP et devant les grilles du parking des personnels !!!

Cette opération « travail de forçat » se fit sous une violente tempête de pluie et de vent. Enfin après la mise en place de ces barricades, les collages d'affiches plus l'installation des banderoles, les manifestants de toute la région firent leur entrée en scène sous ces conditions climatiques détestables.

Ce fut entre 6h et 7h du matin que près de 80 manifestants investirent les abords du CP pour rapidement allumer plusieurs feux !!!

Chose qui ne fut pas facile au vue des trombes d'eau, il fallut asperger de nombreux litres d'essence sur les pneus et palettes de bois pour que ceux-ci s'enflamment.

Cela n'empêchât pas le mouvement de se constituer en un groupe de plus de 150 personnels.

Le Blocage total du CP s'est tenu jusqu' à 9h encadré par une soixantaine de gendarmes depuis 7h du matin.

La Direction locale n'a pu que constater le filtrage des véhicules sur le parking, l'interdiction d'entrer pour l'ensemble des personnels, de sortie ou d'entrée de tous véhicules au sein du CP et enfin l'annulation du premier tour de parloir familles.

Les barrières de feux réchauffaient l'ensemble des copains, mais c'est vers 8h15 que la Direction nous mis en demeure de quitter les lieux afin de débloquer l'accès du CP !!!

**Le refus fut bruyant !!!**

Mais dès 8h 45 la Direction réitéra sa « mise en demeure » et la future action des gendarmes.

C'est alors que l'un des représentants régionaux Force Ouvrière se mit à interpellé, par ces mots, la Direction locale :

**« Nous sommes contents monsieur le Directeur que vous susurriez entre vos dents, que nos actions soient légitimes mais il faut vous dire que notre colère ne s'arrêtera pas à ces mots !!!**

**Sachez, QUE NOUS EN AVONS PLEIN LE CUL, PLEIN LE CUL de vos politiques absurdes !!!**

**Sachez que vos personnels sont fatigués et qu'ils n'ont pas fini d'être en action car nous vous demandons de nous servir sur un plateau la tête de la garde des sceaux !!!**

**Et de plus dites leurs... A ces « BONS A RIEN » de la rue de renard oui BONS A RIEN que les personnels sont fatigués !!!**

**Alors votre « mise en demeure » exécutez là ! Car nous ne partirons pas !!! »**

A ces mots les gendarmes se mirent à nous déloger de la porte d'entrée véhicules et piétons. Malgré un délogement « Viril mais correct »,

nous déplorerons le doigt cassé d'une manifestante qui dû se rendre à l'hôpital !!!

Dès lors, vers 9h 30, l'ensemble des manifestants se sont rendu à la sous-préfecture de Muret en voiture, perturbant la circulation en ralentissant et bloquant les différents ronds-points et avenues, encadrés par de nombreux gendarmes et policiers !!! Jusqu'à notre arrivée sous les fenêtres du sous-préfet !!!

Ceux-ci furent encore plus tendus avant et pendant que le sous-préfet rencontra une délégation de nos représentants syndicaux régionaux Les forces du PSIG furent appelées en renfort tellement la tension était présente et réelle !!!

Le « gazage » de nos copains par ces gendarmes d'élite a pu être évité... de peu !!! Déterminés à se faire entendre.

Après avoir quitté le sous-préfet, en lui ayant bien fait comprendre que notre colère était légitime car nos « politiques » étaient des gens déconnectés de la réalité...

Nous avons effectué un tour d'honneur, bloquant ainsi toute la circulation du centre-ville de Muret. Nous sommes ensuite tous rentrés sur le CP de Toulouse-Seysses et la mobilisation s'acheva vers 14h 30...

### Plateforme Revendicative :

- Demande de la tenue rapide d'Etats Généraux sur l'ensemble des conditions de travail des personnels.
- Demande la reconnaissance et la réflexion sur La Souffrance au travail.
- Demande de nouvelles négociations relatives à la réforme statutaire.

**ENFIN, l'ensemble des manifestants présents ce jeudi 21 novembre 2013 demande aux organisations syndicales non présentes sur ces mouvements, ce qu'ils attendent ??? Sont-elles encore dignes de représenter les personnels, qui souffrent chaque jour !!!**

**HONTE À ELLES !**

## DI MARSEILLE 11 DECEMBRE 2013

Ce tour de France initié le 6 novembre par la DISP de Strasbourg puis par celle de Toulouse le 21 novembre s'est poursuivi le 11 décembre sur Marseille.

D'aucuns auraient pu penser que les nonchalants méridionaux continueraient de profiter d'un automne particulièrement clément et que leur implication dans cette démonstration de mécontentement serait minime.

Il n'en fut rien, le feu couve depuis un bon moment en PACA.

Depuis 2010 et la fermeture du Centre Pénitentiaire de Draguignan, les établissements provençaux connaissent des taux de surencombrement record. Et au lieu d'améliorer la situation, l'application des articles 57 et 29 de la Loi Pénitentiaire ainsi que la politique pro-détenus de notre Garde des Sceaux dégradent chaque jour un peu plus nos conditions de travail. Cette politique trouve son entière expression dans la diminution des recrutements de surveillants dont résulte une fonte des effectifs dans les établissements pénitentiaires.

Associées aux agressions, aux évasions violentes, aux menaces, aux prises d'otages ces problématiques alimentent la grogne des personnels pénitentiaires.

L'agitation en PACA avait déjà débuté au cours du mois de novembre.

Le 7, le CP de Toulon la Farlède à l'appel de l'intersyndicale réunissait 80 manifestants devant ses portes. Le 12, la MA de Digne s'agitait et mobilisait la moitié de ses effectifs. Le 14 novembre à l'occasion de la pose de la première pierre des Baumettes 2, les représentants syndicaux locaux et régionaux interpellaient Madame TAUBIRA. Puis le 22 novembre ce fut le blocage du Centre

Pénitentiaire des Baumettes. Toutes ces interventions avaient pour objectif de dénoncer la dégradation des conditions de travail découlant du manque récurrent d'agents sur les différentes structures.

Malheureusement, l'autisme de notre Administration a été une nouvelle fois mis en lumière lors de la CAP de Mobilité des surveillants et brigadiers qui s'est déroulée du 26 au 29 novembre. A l'issue de celle-ci notre région se retrouve déficitaire de 120 surveillants et de 31 premiers surveillants et majors.

Lorsqu'il fut décidé que le Tour de France de la contestation pénitentiaire devait faire étape sur Marseille le 11 décembre, la grogne était à son comble.

Ainsi la mobilisation de chacun a permis de réunir 250 agents très motivés devant les Baumettes ce 11 décembre. Certains parcourant des centaines de kilomètres, venant de Corse, de Nice, d'Avignon, de Digne, de Grasse et même de la DI de Toulouse. Si certains peuvent estimer ce chiffre restreint en comparaison de l'agitation observée dans les établissements, il faut aussi prendre en considération la surcharge de travail des agents qui voient leurs heures supplémentaires exploser et leurs RH fondre comme neige au soleil. Beaucoup auraient souhaité venir mais n'ont pas pu car ils ne voulaient pas déstructurer des services déjà très tendus sur leurs structures.

Cependant la motivation des manifestants s'est vue renforcée par la présence de nos élus nationaux. Et il a fallu que les forces de l'ordre interviennent alors que nous faisons une minute de silence en l'honneur des deux soldats français tombés en Centrafrique et utilisent les gaz lacrymogènes pour nous déloger. Certains perdant même leur sang-froid et gazant une jeune

surveillante à moins de 20 cm de son visage ou donnant des coups de poings à un camarade pour le faire lâcher prise.

Devant ce déploiement disproportionné de force et le silence assourdissant de nos dirigeants, les manifestants se sont rendus sur la DISP de Marseille. Le DI avait donné la matinée aux agents de la DISP et avait fait fermer l'accès du site. Visiblement il avait peur de la colère des agents de la PACA, mais cela ne les a pas arrêtés. Ils ont investi la DISP et une délégation a porté les revendications de l'entente syndicale au DI.

Comme pour les DISP de Strasbourg, de Toulouse, les revendications de la PACA sont :

L'ouverture des Etats Généraux des conditions de travail et du fonctionnement des établissements afin de mettre un terme aux souffrances au travail et à l'insécurité des détentions.

L'abrogation de l'article 57 qui favorise l'entrée des produits prohibés.

L'abrogation de l'article 29 qui mènera à la création de syndicats de détenus.

Des recrutements massifs de surveillants.

L'obtention des moyens humains, financiers et matériels nécessaires à l'accomplissement de nos missions.

Une nouvelle réforme statutaire et indemnitaire reconnaissant la pénibilité de nos missions.

La grogne des agents méridionaux ne cessera que lorsqu'ils auront été entendus, ce qui ne semble pas être encore le cas. Ils soutiendront donc leurs camarades dans toutes les structures qui continueront la lutte sur les régions pénitentiaires. Ils se tiennent prêt pour le grand jour où toutes les régions se mobiliseront pour un grand mouvement national.

## DI RENNES 14 JANVIER 2014

Le 14 janvier 2014 à l'appel de l'intersyndicale FO, SPS et CFTC, tous les personnels des Etablissements Pénitentiaires de la DISP de Rennes avaient rendez-vous dès 6 H 00 devant les portes du Centre Pénitentiaire de Rennes-Vezin.



Une mobilisation sur la DISP de Rennes qui suite aux événements de fin d'année, avait une résonance toute particulière.

L'évasion lors d'une extraction médicale à Nantes, où un détenu n'a pas hésité à taillader nos trois collègues à coups de lame de cutter. Deux d'entre eux furent hospitalisés, l'un n'ayant pu être opéré que tard dans la nuit ayant perdu trop de sang. Ce détenu qui aurait dû être en escorte 3 et suite à une CPU, basculé en escorte 2, pour faire des économies au détriment de la sécurité des agents.

La mutinerie d'Argentan où des détenus mécontents d'une fouille sectorielle, n'ont pas hésité à mettre le feu et à détruire leur aile d'hébergement et où l'un de nos collègues est resté plusieurs heures bloqué dans le poste de contrôle avant que l'on puisse l'extraire. Notre collègue était couché à même le sol dans une épaisse fumée noire, une

poubelle remplie d'eau pour éteindre les projections d'objet enflammé que lui ont lancé les mutins ayant réussi à casser la fenêtre du poste protégé.

Et le CP Alençon Condé sur Sarthe, où les agents tous corps et grades confondus ont eu à subir de multiples agressions à l'arme blanche, et une prise d'otage où un jeune collègue est resté plus de 4 heures avec deux détenus dont l'un a fait plus de 98 établissements, c'est vous dire le « pédigrée » de ces individus.

Alors OUI cette mobilisation et ces revendications sont plus que légitimes.

A 6 H 00, du matin il y avait donc 150 agents devant les portes du CP Rennes Vezin, les modalités d'actions furent soumises au vote, et à l'unanimité le blocage total fut



voté.

Très tôt, les forces de l'ordre nous firent savoir qu'ils allaient intervenir pour libérer l'accès à l'établissement. Mais ils avaient sous-estimé notre capacité de mobilisation et devaient attendre des renforts pour intervenir.

Alors l'Administration trouvant que cela prenait trop de temps essaya l'intimidation avec une mise en demeure collective.

Pendant que le chef d'établissement procédait à celle-ci, les collègues lui tournèrent le dos en chantant la Marseillaise.



A 10 H 00, les forces de l'ordre se mettaient en action pour nous déloger, ce qui leur prit près de 40 minutes.

Alors la décision de rejoindre la Direction Interrégionale en voiture pour une opération escargot fut prise. Nous mirent près d'1 H 30, pour faire les 6 Kms jusqu'à la Direction Interrégionale à 11 H 45 nous avons été reçus par le DI et son adjoint pendant une heure.



Suite à cet entretien et après avoir remercié les collègues pour cette belle mobilisation, la décision fut prise de lever le blocage de la DISP et rendez-vous fut donné pour la prochaine étape.



## Alsace

Opération coup de poing des gardiens devant la prison de



### l'Elsau à Strasbourg

L'actu transfrontalière

Ce matin à l'appel de l'unité syndicale une cinquantaine de surveillants alsaciens, lorrains et francs-comtois ont bloqué l'accès de la Direction inter-régionale des services pénitentiaires. Les gardiens dénoncent la suppression des fouilles corporelles à l'issue des parloirs.

Par Claude Lepiouff

mis à jour le 06/11/2013 | 16:13

Une cinquantaine de gardiens des maisons d'arrêt de Mulhouse (Haut-Rhin), Toul (Meurthe-et-Moselle), Vesoul ou encore Bar-le-Duc ont commencé à se rassembler dans le calme dès 7H00 sous une pluie fine devant le siège de la direction interrégionale des services pénitentiaires. Une délégation de Nancy-Maxéville est arrivée plus tard dans la matinée.

Les manifestants ont demandé à être reçus par leur direction pour demander une centaine d'effectifs supplémentaires dans le Grand Est contre la "diminution des moyens sécuritaires". "On ne peut à la fois se serrer la ceinture et baisser son froc", clamait une banderole déroulée devant un braséro, tandis que sur une autre on pouvait lire "Taubira m'a tué".

Le personnel des prisons, parmi lesquels des gradés, réclament l'abrogation de l'article 57 de la loi pénitentiaire de 2009, adopté

après une condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH).

La Cour européenne avait assimilé à des traitements inhumains et dégradants les fouilles corporelles systématiques dont faisait l'objet un détenu de l'Oise.

Les surveillants dénoncent les "facilités" ouvertes aux détenus pour faire entrer des objets illicites dans l'enceinte des prisons. "C'est la porte ouverte à tout", a estimé **Fabrice Carbillet, délégué régional pour la Lorraine.**

D'après les gardiens, les portiques de détection pour les familles ne suffiront pas à détecter couteaux en céramique, drogues et clés informatiques USB. "La sécurité des agents et des détenus est en jeu", selon Emmanuel Merlot venu de Mulhouse.

**David Margot, 39 ans, surveillant au parloir de la maison d'arrêt de Bar-le-Duc** a affirmé se sentir "en insécurité". "Si on nous enlève notre autorité, on nous enlève le respect des détenus", a-t-il expliqué.

**Christophe Schmitt, délégué régional FO pour l'Alsace et la Franche-Comté** a déploré qu'un courrier à la ministre de la Justice Christine Taubira soit jusque-là resté sans réponse.

Les gardiens répondaient à un appel des syndicats FO, du Syndicat pour les surveillants (SPS) et de la CFTC. L'UFAP, syndicat majoritaire au niveau national ne s'était pas joint au mouvement.

Avec l'AFP.



## La grogne des surveillants de prison de Seysses s'étend jusqu'à Muret

Mis à jour le 22/11/2013 à 09:00



De Seysses, les surveillants se sont déplacés à la sous-préfecture de Muret, après avoir été délogés à 9 heures par les gendarmes/Photo DDM JPR

Hier matin, une partie des surveillants de la région pénitentiaire sud avait choisi la prison de Seysses pour marquer leur colère à l'égard de la garde des Sceaux.

À l'initiative de FO, SPS (syndicat pénitentiaire des surveillants non gradés) et CFTC, le mouvement de colère des surveillants de prison se veut être national mais par étapes régionales. Après Strasbourg le 6 novembre c'est la région pénitentiaire Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon qui se voulait hier au cœur des revendications.

Elles portent essentiellement sur l'absence de discussions de la garde des Sceaux portant sur les états généraux et conditions de travail et financières des personnels pénitentiaires ; la souffrance au travail. L'entente syndicale dénonce l'immobilisme du ministère de la justice face à ce cahier de doléances. Elles sont multiples commentent Alain Bouteloup (CFTC) Philippe Campagne (FO) Pierre Montreuil (SPS) les leaders régionaux qui s'étaient joints au mouvement hier matin dès 6 heures devant le centre pénitentiaire de Seysses. Une centaine de surveillants dont une forte délégation de Seysses et **Muret**, de Béziers (coiffés du bonnet rouge) et Perpignan ont bloqué les extractions judiciaires en disposant devant le portail un amoncellement de pneus dont certains enflammés ont

généralisé une épaisse fumée visible à plusieurs kilomètres. À 9 heures, à la suite de l'intervention de M. Mourmaneix, chef d'établissement souhaitant une manifestation digne et sans heurt et des sommations d'usage, une trentaine de gendarmes de la compagnie de Muret sous les ordres du colonel Tavart commandant le groupement de Haute-Garonne a «délogé» le groupe des manifestants afin de libérer le portail. Un face-à-face sous la pluie battante qui s'est déroulé de manière «bon enfant». Le personnel pénitentiaire avait également reçu l'appui des secrétaires nationaux Emmanuel Gauthrin (FO) Jérôme Massip (SPS). À 11 heures, une délégation était reçue par François Beyries sous-préfet qui s'est engagé à faire remonter les revendications. Pour Nicolas François porte-parole du mouvement Mme Taubira doit tenir compte de la surpopulation carcérale les l'insécurité des personnels et doit revenir sur l'article 57 de la loi pénitentiaire qui limite les fouilles à corps des détenus après les parloirs. La manifestation s'est achevée dans le calme après un défilé autour des allées Niel vers midi.



## Marseille: des gardiens bloquent un moment l'accès à la prison des

### Baumettes

Quelque 150 gardiens de prison ont bloqué mercredi matin l'accès à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre, a constaté un journaliste de l'AFP. **BORIS HORVAT AFP**

Mis à jour le 11.12.13 à 12h40



Quelque 150 gardiens de prison ont bloqué mercredi matin l'accès à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, avant d'être dispersés par les forces de l'ordre, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les manifestants s'étaient rassemblés à 6h00 du matin devant la prison où ils ont brûlé des palettes avant d'être dispersés, un peu plus de deux heures plus tard, par les forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogène.

Le mouvement, initié au niveau national par FO-pénitentiaire, le Syndicat pour les surveillants (SPS) et la CFTC, a été marqué par des actions à Strasbourg et Toulouse.

A Marseille, les représentants des syndicats ont été reçus mercredi en fin de matinée par la direction régionale des établissements pénitentiaires, «afin de faire remonter nos revendications», a indiqué à l'AFP Fabrice Cros, délégué régional FO.

Les personnels de prison réclament notamment l'abrogation d'une loi supprimant les fouilles corporelles systématiques des détenus, qui selon eux met en jeu la sécurité des prisonniers et personnels.

L'article 57 de la loi pénitentiaire de 2009, qui interdit les fouilles systématiques en prison, avait été adopté après une condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) qui les a assimilées à des traitements inhumains et dégradants.

© 2013 AFP



Une "centaine" de surveillants du grand Ouest ont bloqué mardi l'accès au centre pénitentiaire de



Rennes-Vezin.

"Depuis 06 h 00 on bloque tout. On n'a laissé passer qu'un médecin, une infirmière et un cuisinier", a déclaré Emmanuel Baudin, secrétaire interrégional FO, au nom de l'intersyndicale.

Selon lui, "une centaine" de surveillants de Bretagne, des Pays de la Loire et de Basse-Normandie participaient, "sur leur temps de repos", à cette action symbolique, dans l'attente d'être délogés par les gendarmes mobiles.

### Pour de meilleures conditions de sécurité

L'intersyndicale FO-SPS-CFTC réclame des "états généraux de la prison" et une réforme de la loi pénitentiaire de 2009 qui, en assouplissant les conditions de détention, a selon eux "donné les pouvoirs aux détenus dans les prisons".

"On a cru acheter la paix sociale dans les prisons mais c'est un échec, comme en témoigne la multiplication des agressions de personnels", a déclaré Emmanuel Baudin.

Lundi encore, un détenu a pris en otage durant environ six heures une psychologue à la prison de Toul (Meurthe-et-Moselle) et, dans l'Ouest, plusieurs incidents graves se sont produits depuis un mois à la centrale d'Alençon/Condé-sur-Sarthe, a-t-il rappelé.

### "Les détenus mènent la danse"

FO-SPS-CFTC réclament notamment le rétablissement des fouilles à corps systématiques des détenus et davantage de moyens humains via des "recrutements massifs".

"On ne gère plus l'intérieur des établissements, ce sont les détenus qui mènent la danse. Et la loi Taubira ne fait qu'accentuer le phénomène initié par la loi pénitentiaire de 2009", souligne M. Baudin.

"Les surveillants de prison ont une espérance de vie de 62 ans, la plus basse de la fonction publique, et le taux de divorces le plus élevé. Il faut voir où se situe réellement le problème", a-t-il ajouté.

### Délogés en douceur

Suite à une négociation, les CRS ont délogé en douceur les manifestants vers 10h00, permettant aux familles d'accéder au parloir avec un peu de retard.



**PLUS DE 3 MILLIONS  
DE PERSONNES  
ONT FAIT LE CHOIX  
DE S'ASSURER  
À LA GMF.**

Aujourd'hui, 3,3 millions de personnes qui partagent les valeurs d'engagement et de solidarité du 1<sup>er</sup> assureur des agents des services publics ont fait le choix de la GMF. 3,3 millions d'assurés qui vivent la même vie que vous et bénéficient de garanties performantes et innovantes pour leur famille, leurs biens et leur épargne.

C'est ça, une bonne assurance.  
Faites la différence, rencontrons-nous.

Renseignez-vous au **0 970 809 809** (numéro non surtaxé)  
ou sur **www.gmf.fr**

